

# MUNICIPALITÉ DE STOKE

## PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE BUDGET

Du lundi 11 décembre 2017 à 19 h

N° 2330

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke, au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, Stoke, **le lundi 11 décembre à 19 h.**

Présences : Sièges N° 1 : Mélissa Théberge  
Siège N° 2 : Sylvain Chabot  
Siège N° 3 : Steeves Mathieu  
Siège N° 4 : Lucie Gauthier  
Siège N° 5 : Daniel Dodier  
Siège N° 6 : Mario Carrier

Absence : Aucune

La séance est présidée par le maire et Sara Line Laroche, secrétaire-trésorière et directrice générale est également présente et agit comme secrétaire.

## ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE BUDGET

Du lundi 11 décembre 2017 à 19 h

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du budget 2018 de la Municipalité de Stoke
4. Liste des dépenses incompressibles
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

### **1. Ouverture de la séance**

**ATTENDU QUE** le maire a constaté le quorum et la régularité de la convocation.

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-339

**QUE** cette assemblée soit déclarée ouverte.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE** chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que présenté dans l'avis de convocation, lequel a été lu à haute voix;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-340

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que soumis.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

### **3. Présentation et adoption du budget 2018 de la Municipalité de Stoke**

Le responsable du comité des finances, M. Mario Carrier, fait la lecture des documents explicatifs du budget pour l'exercice financier 2018 dont le sommaire se retrouve en **annexe A de la présente résolution** pour en faire partie intégrante, ainsi que du plan triennal d'immobilisations, lequel se retrouve **en annexe B de la présente résolution** pour en faire partie intégrante.

Rés. 2017-341

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

**QUE** les prévisions budgétaires pour l'année 2018 soient adoptées, telles que présentées.

**QUE** le plan triennal d'immobilisation pour l'année 2018 soit adopté tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

#### **4. Liste des dépenses incompressibles**

**ATTENDU** que le conseil a délégué par règlement à la directrice générale et secrétaire-trésorière, le pouvoir d'autoriser des dépenses dites incompressibles lesquelles figurent sur la liste jointe en **annexe C** de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**ATTENDU** que l'autorisation accordée fait l'objet d'un certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière indiquant qu'il y a pour cette fin des crédits suffisants;

**ATTENDU** que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil un rapport des comptes de façon mensuelle;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-342

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière le pouvoir de payer les dépenses dites incompressibles conformément à la liste du budget final remise à chaque membre du conseil;

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière peut transférer l'excédent de tout crédit disponible d'un poste budgétaire à un autre à l'intérieur d'une même fonction pour payer toute dépense dont l'estimation s'avère insuffisante. Le transfert de crédit d'une fonction à une autre est approuvé par résolution à une session du conseil subséquente.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

#### **5. Période de questions**

Aucune question n'est adressée au conseil.

#### **6. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu que la séance soit levée à 19 h 15.

Rés. 2017-343

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Luc Cayer  
Maire

Sara Line Laroche  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

*Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Luc Cayer  
Maire

## **ANNEXES**

**RÉSOLUTION 2017-340  
ANNEXE A**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Taxes	2 346 5 \$	Administration générale	473 608 \$
Païement tenant lieu de taxes	18 736 \$	Sécurité publique	443 617 \$
Transferts	148 002 \$	Voirie et transport	897 162 \$
Services rendus	48 700 \$	Hygiène du milieu	330 180 \$
Imposition de droits	145 500 \$	Santé et bien-être	5 001 \$
Intérêts	12 000 \$	Aménagement, urbanisme et développement	208 083 \$
Autres revenus	18 000 \$	Loisirs et culture	237 996 \$
		Frais de financement	13 341 \$
		Remboursement de dettes à long terme	80 955 \$
		Activités d'investissement	47 500 \$
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>2 737 443 \$</b>	<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>2 737 443 \$</b>

**RÉSOLUTION 2017-340  
ANNEXE B**

**Plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020**

- Rechargement de chemins gravelés emphase sur les chemins : 3<sup>e</sup> rang est, 4<sup>e</sup> rang et 5<sup>e</sup> rang ouest et chemin Desjardins. \*
- Réhabilitation en profondeur : rue Mont-Dufresne, du Lac, côte de l'église, des Mésanges, 2<sup>e</sup> rang et 3<sup>e</sup> rang ouest. \*
- Changement du ponceau rue Talbot et Saint-Laurent\*
- Amélioration locative : le bureau municipal, garage, caserne, centre communautaire et patinoire.\*
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de réduction des résidus domestiques
- Nouvelle image de la Municipalité (signalisation) – en cours

\*Certains travaux nécessitent l'approbation du MAMOT et MTQ (Programme RIRL et TECQ) ou l'obtention de subventions.

**RÉSOLUTION 2017-340  
ANNEXE C**

**Liste des comptes incompressibles**

**CERTIFICAT DE CREDIT**

Certificat de crédits suffisants pour les dépenses incompressibles prévues au budget 2018.

ADMINISTRATION

Rémunération du maire et des conseillers  
Cotisations de l'employeur  
Rémunération direction générale et personnel administratif  
Cotisations de l'employeur  
Fournitures de bureau  
Frais de poste  
Téléphone/internet  
Électricité/huile à chauffage  
Vérification  
Assurances  
Quote-part MRC

SECURITE PUBLIQUE

Services payés à d'autres municipalités  
Police  
Immatriculation des véhicules  
Téléphone/internet  
Contrat de service SPA  
Service 9-1-1

#### TRANSPORT

Rémunération du directeur des travaux publics et des employés de voirie et d'entretien  
Cotisations employeur  
Électricité/huile à chauffage  
Téléphone/internet  
Enlèvement de la neige  
Éclairage des rues  
Transport adapté (Trans-appel)

#### HYGIENE DU MILIEU

Collecte des ordures  
Enfouissement des déchets  
Cueillettes matières recyclables

#### URBANISME

Rémunération inspecteur municipal  
Cotisations employeur  
Participation OMH  
Quote-part urbanisme (MRC)

#### LOISIRS ET CULTURE

Rémunération employés SAE et coordonnatrice en loisirs  
Cotisations employeur  
Salaires entretien  
Téléphone/internet  
Bibliothèque Centrale Estrie (CRSBPE)  
Électricité/huile à chauffage

#### AUTRES DÉPENSES

Frais de banque  
Capital et intérêt sur Règlements d'emprunt financés

Je, Sara Line Laroche, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Stoke, certifie par la présente qu'il y a les crédits budgétaires suffisants pour les dépenses projetées par le Conseil, pour l'année 2018.